

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

En 1994, près de 112 000 médecins libéraux exerçaient en France, ils ont réalisé 500 millions d'actes et prescrit pour 84 milliards de francs de médicaments.

L'importance économique du secteur pharmaceutique place l'observation de la pratique médicale dans une position centrale pour la compréhension des déterminants de la prescription et de la consommation.

Depuis 1992, l'accord de collaboration conclu avec IMS-France permet au CREDES d'exploiter l'Enquête Permanente sur la Prescription Médicale. Un rapport sur la clientèle et les motifs de recours en médecine libérale a été publié en 1994.

Le travail présenté ici lui fait suite et propose une première série de données de " cadrage " sur la prescription pharmaceutique en 1994.

La prescription pharmaceutique des médecins libéraux en 1994

Philippe Le Fur, Annick Le Pape, Catherine Sermet

Quel est le contenu et le coût d'une ordonnance ? Quelles sont les classes thérapeutiques prescrites ? Comment varie la prescription d'un médecin à l'autre ? Quels sont les déterminants de cette prescription ? La pratique médicale a-t-elle évolué depuis 1983 ?

Notre étude, conduite dans le seul milieu libéral, tente de répondre à ces questions aussi bien pour les généralistes que les spécialistes.

Le coût moyen d'une ordonnance de pharmacie en 1994 est de 276 francs en moyenne pour les généralistes et varie de 128 francs à plus de 500 francs pour les spécialistes.

Age, état de santé, situation professionnelle du patient, région d'exercice, lieu des séances sont autant de facteurs influençant à des degrés divers les comportements des prescripteurs.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris
Téléphone : 01 53 93 43 02/01
Télécopie : 01 53 93 43 50
E-mail : document@credes.fr
Web : www.credes.fr

Directrice de la publication :
Dominique Polton

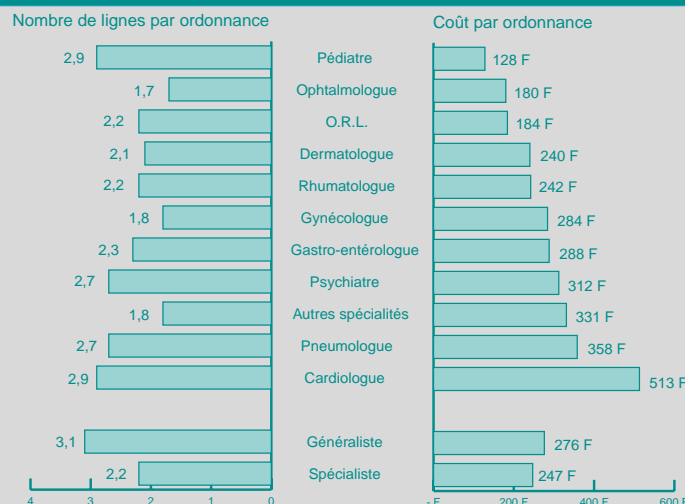
Secrétaire de rédaction :
Nathalie Meunier

Secrétaire :
Franck-Séverin Clérembault

ISSN : en cours
Diffusion par abonnement : 300 F par an
Environ 10 numéros par an

Prix : 30 F

Nombre de lignes et coût moyen d'une ordonnance de pharmacie en 1994 selon la spécialité du prescripteur



Source : CREDES - Données : EPPM - IMS France

Une ordonnance comporte près de trois médicaments en moyenne

En 1994, plus de 80 % des séances de médecin ont donné lieu à la prescription de médicaments. Chez les généralistes, cette prescription est particulièrement fréquente puisqu'elle concerne environ 90 % des séances quel que soit l'âge et le sexe. En revanche, la prescription est moins courante chez les spécialistes. Près de 40 % de leurs séances ne donnent pas lieu à la délivrance d'une ordonnance de pharmacie.

En moyenne, une ordonnance comporte 2,9 lignes, soit près de trois médicaments différents. Elle est plus longue chez les généralistes, 3,1 lignes que chez les spécialistes, 2,2 lignes. Le nombre de lignes varie selon les spécialités de 2,9 pour les pédiatres et les cardiologues à 1,8 pour les gynécologues et 1,7 pour les ophtalmologues. Le nombre moyen de boîtes de médicaments par ordonnance, renouvellement compris, est à peine plus important pour les généralistes, 6,4 que pour les spécialistes, 6,2. La durée de prescription est supérieure chez les spécialistes. De ce fait, le nombre de boîtes par ligne est plus élevé, 2,8, que ceux des généralistes, 2,1.

Alors que la fréquence de prescription a augmenté entre 1983 et 1994, le nombre de lignes par ordonnance est resté stable pour les généralistes, les cardiologues, les dermatologues, les gynécologues et les ophtalmologues. En revanche, il a augmenté pour les pédiatres et diminué pour les autres spécialistes.

Le coût moyen d'une ordonnance est de 270 F

En 1994, le coût moyen d'une ordonnance est de 270 francs. Il est de 276 francs pour les généralistes. D'importantes variations sont à noter chez les spécialistes : de 128 francs pour les pédiatres, qui prescrivent des médica-

ments peu onéreux pour de courtes durées, à 513 francs pour les cardiologues, qui prescrivent des médicaments onéreux pour de longues périodes. Chaque boîte prescrite coûte en moyenne 43 francs, un peu moins pour les spécialistes, 40 francs que pour les généralistes, 44 francs.

En francs courants, le prix moyen d'un conditionnement a été multiplié par 1,8 depuis 1983 et le coût par ordonnance par 1,9. Cette croissance n'est pas ou peu liée aux variations des prix unitaires des médicaments, mais traduit essentiellement des modifications de la structure de la prescription et notamment l'apparition de nouveaux médicaments, souvent plus onéreux.

Enfin, le coût par séance fournit une information synthétique sur la prescription pharmaceutique des médecins : il intègre la fréquence de prescription et les différentes caractéristiques de l'ordonnance que sont le nombre de lignes, le nombre de boîtes, la durée de traitement et le coût des produits prescrits. Il est en moyenne de 219 francs par séance : 249 francs pour les généralistes et 151 francs pour les spécialistes. Il varie chez ces derniers de 240 francs pour les cardiologues à 80 francs pour les ophtalmologues.

L'enquête permanente sur la prescription médicale d'IMS-France

Ce travail a été réalisé à partir des données 1992 et 1994 de l'Enquête Permanente sur la Prescription Médicale réalisée par la société IMS-France.

Elle porte annuellement sur un échantillon de 2 100 à 2 300 praticiens, représentatifs des médecins généralistes ou spécialistes exerçant en pratique libérale en France métropolitaine. Sont exclus du champ de l'enquête, les chirurgiens anesthésistes, les biologistes, radiologues ainsi que tous les médecins qui ne prescrivent pas de médicaments allopathiques (acupuncteurs exclusifs, homéopathes exclusifs...).

Chaque médecin est enquêté pendant 7 jours consécutifs et fournit, pour chaque patient examiné, les renseignements suivants : caractéristiques socio-démographiques, lieu de la séance, notion de nouveau ou ancien patient, diagnostic ou motif de la séance ainsi qu'un duplicata des ordonnances délivrées au patient.

Au total 218 000 séances ont été analysées en 1994.

Coût de la prescription pharmaceutique par séance de médecin en 1994 selon l'âge et le sexe des patients et la nature des médecins



Source : CREDES - Données : EPPM - IMS France

L'âge du patient explique en premier lieu le niveau de prescription du généraliste

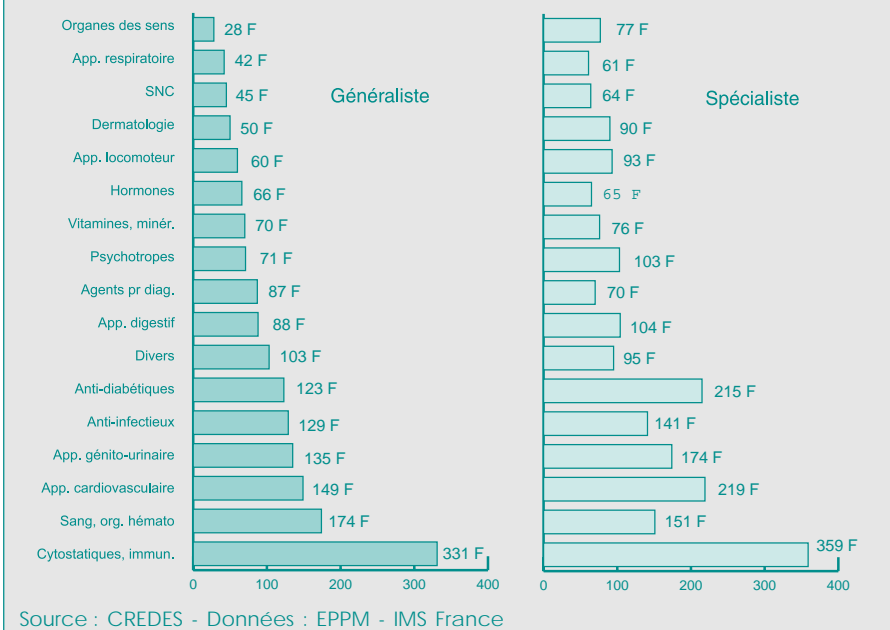
Parmi les facteurs explicatifs du niveau de prescription des généralistes, l'âge des patients est le plus souvent mis en évidence. C'est aussi le plus important. Viennent ensuite d'autres facteurs, dont certains sont moins connus, comme le fait de ne pas connaître le médecin, la région, le lieu de la séance et la situation professionnelle du patient.

Une analyse de variance a permis de préciser l'influence de ces facteurs sur les caractéristiques de la prescription.

Toutes choses égales par ailleurs et par rapport aux patients âgés de 40 à 64 ans, le coût par séance des prescriptions pharmaceutiques réalisées pour les moins de 15 ans est moins cher de 190 francs alors que celui des personnes âgées de 65 ans et plus est supérieur de 140 francs.

Par rapport aux patients que le médecin a déjà vus, le coût de la pharmacie pour les personnes qui ne connaissent pas le médecin est inférieur de 60 francs. Une visite à domicile coûte 30 francs de moins en produits pharmaceutiques qu'une séance au cabinet du généraliste. Ces différences sont liées à un nombre de médicaments et à une durée de traitement significativement plus faibles pour les nouveaux patients ou en visite. Les écarts entre généralistes des différentes régions se traduisent par un coût plus faible dans l'Est et le Sud-Ouest (respectivement moins 22 et moins 14 francs par rapport à la région Sud-Est choisie comme référence), et un coût plus élevé en Ile-de-France (+22 francs), dans le Centre (+22 francs) et le Centre-Est (+35 francs). Enfin, par rapport aux employés, catégorie socioprofessionnelle prise comme référence, le coût de la pharmacie par séance est plus élevé de 24 francs pour les agriculteurs, de 14 francs pour les artisans-commerçants et de 25 francs pour les chômeurs.

Coût d'une ligne de prescription pharmaceutique selon la classe pharmaco-thérapeutique et la nature du médecin en 1994



Les médicaments à visée cardio-vasculaire et ceux de l'appareil respiratoire sont les plus prescrits

En 1994, les médicaments de l'appareil cardio-vasculaire représentent 17,1 % des lignes de prescription et ceux de l'appareil respiratoire, 15,4 %. Ils sont suivis par les produits de l'appareil digestif, 10,1 % et ceux du système nerveux central, 9,6 %. Cette répartition observée pour l'ensemble des médecins est très proche de celle des généralistes qui réalisent 82 % des prescriptions. Elle est très différente pour l'ensemble des spécialistes car elle est conditionnée par la fréquence de prescription, la nature plus spécifique des produits et par le poids démographique des divers spécialistes.

En 100 séances, les médecins généralistes prescrivent 52 fois des produits cardio-vasculaires, les spécialistes seulement 12 fois. Ces médicaments parmi les plus onéreux représentent 32 % du coût de la prescription des généralistes pour seulement 19 % des lignes. En moyenne, une boîte de produit cardio-vasculaire vaut 58 francs quand elle est prescrite par un généraliste, 52 francs

s'il s'agit d'un spécialiste et 65 francs si c'est un cardiologue. Le coût élevé de ces produits s'explique par la part importante des médicaments récents dans cette classe. Quant aux variations selon la nature des médecins elles sont liées d'une part, aux différences de morbidité des patients et d'autre part, à la prescription de médicaments différents et de traitements de plus longue durée. En effet, comme la plupart des spécialistes, les cardiologues utilisent des produits plus récents et leurs patients présentent une plus forte proportion d'angine de poitrine, d'infarctus du myocarde et de troubles du rythme que les patients des généralistes. Au total, le coût moyen d'une ligne de médicament cardio-vasculaire est de 149 francs chez les généralistes, de 198 francs chez les cardiologues et de 219 francs chez l'ensemble des spécialistes.

Les médicaments de l'appareil respiratoire, comportant des traitements à visée pulmonaire et bronchique mais aussi ORL, sont également très souvent prescrits par les généralistes : plus de 44 fois pour 100 séances. Ce sont aussi les plus fréquemment prescrits par les spécialistes, 16,6 fois en 100 séances. Ils sont en moyenne peu onéreux. L'ensemble

de cette classe, qui regroupe 16 % des lignes, ne représente que 7 % du coût de la prescription des généralistes. Le prix moyen de la boîte est de 28 francs chez ces derniers, de 36 francs chez les spécialistes, mais de 64 francs chez les pneumologues. Au total, le coût d'une ligne de médicaments de l'appareil respiratoire s'élève à 42 francs chez les généralistes, à 145 francs chez les pneumologues et à 61 francs chez l'ensemble des spécialistes.

Une prescription très concentrée sur un petit nombre de classes thérapeutiques aux âges extrêmes de la vie

Quatre classes thérapeutiques représentent à elles seules les trois quarts de la prescription des généralistes chez les enfants de moins de 16 ans : les médicaments de l'appareil respiratoire (34 % des lignes), les anti-infectieux (21 %), les produits agissant sur le système nerveux central (principalement les antalgiques) (12 %) et les traitements de l'appareil digestif (10 %). En termes de coûts, les anti-infectieux occupent une place considérable puisqu'ils sont responsables de 46 % du coût de la prescription des enfants alors que les traitements de l'appareil respiratoire n'en représentent que 21 %, et ceux du système nerveux central, 5 % seulement.

Chez les adultes la prescription est plus diversifiée. Les traitements de l'appareil respiratoire sont toujours les plus fréquents, mais représentent seulement 16 % de la prescription. Viennent ensuite les médicaments de l'appareil cardio-vasculaire, 13 % et ceux de l'appareil digestif, 12 %. Les traitements du système nerveux central, les anti-infectieux, les psychotropes et les traitements de l'appareil locomoteur regroupent chacun entre 9 et 11 % des lignes de prescription. En termes de coûts, les thérapeutiques cardio-vasculaires constituent la part la plus importante de la prescription, 22 %, suivis des anti-infectieux, 16 %.

Chez les personnes âgées, la prescription est à nouveau très concentrée et les thérapeutiques cardio-vasculaires sont largement les plus prescrites : elles représentent 36 % des lignes et 46 % du coût de la pharmacie prescrite. Ensuite viennent les psychotropes et les thérapeutiques de l'appareil digestif, 10 % des lignes, les produits du système nerveux central et de l'appareil respiratoire, 8 et 7 %.

Les différences selon le sexe augmentent avec l'âge. Chez les enfants, la prescription des généralistes est identique pour les filles et les garçons. Les écarts apparaissent à l'âge adulte et s'accroissent chez les personnes âgées. Ainsi, la place des traitements de l'appareil respiratoire est plus importante chez les hommes et à l'inverse la part des psychotropes est plus grande chez les femmes.

Les caractéristiques de la prescription varient peu avec l'âge du médecin

Par rapport à d'autres facteurs, l'âge du médecin a peu d'influence sur la nature de la prescription. Cependant, pour beaucoup de classes thérapeutiques, la fréquence de prescription des généralistes de 55 ans et plus, de même que celle des généralistes de moins de 35 ans, est plus élevée que la moyenne.

A âge et sexe des patients comparables, la prescription des généralistes les plus

jeunes, dépasse la moyenne de 5 % pour 5 classes thérapeutiques : les hormones, les médicaments de l'appareil digestif, les produits à visée dermatologique, les traitements de l'appareil respiratoire et locomoteur. Chez les généralistes de 55 ans et plus, l'écart est supérieur à 5 % pour les antidiabétiques, les traitements de l'appareil respiratoire, les hormones, les médicaments de l'appareil digestif et les vitamines et minéraux.

En termes de coûts, les seules différences observées concernent les médecins les plus âgés. En effet, leur durée de prescription étant plus courte que celle de leurs confrères, les coûts par ligne sont inférieurs de 5 % à la moyenne pour 10 des 17 classes thérapeutiques étudiées.

Définitions

- **présentation** : une présentation se définit pour un produit donné par son dosage, sa forme d'administration et sa contenance
- **conditionnement** : un conditionnement correspond à une unité de présentation (boîte, tube...)
- **ligne d'ordonnance** : une ligne d'ordonnance correspond à la prescription d'une présentation et d'une seule, quel que soit le nombre de conditionnements prescrits
- **séance** : rencontre entre un médecin et un patient, soit lors d'une consultation, soit lors d'une visite

Mise en garde

Les enquêtes sur la clientèle des médecins informent exclusivement sur les patients qui viennent consulter. Leurs résultats ne peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population, mais par contre sont une image fidèle de la pratique médicale, des actes réalisés et des décisions prises par les praticiens.

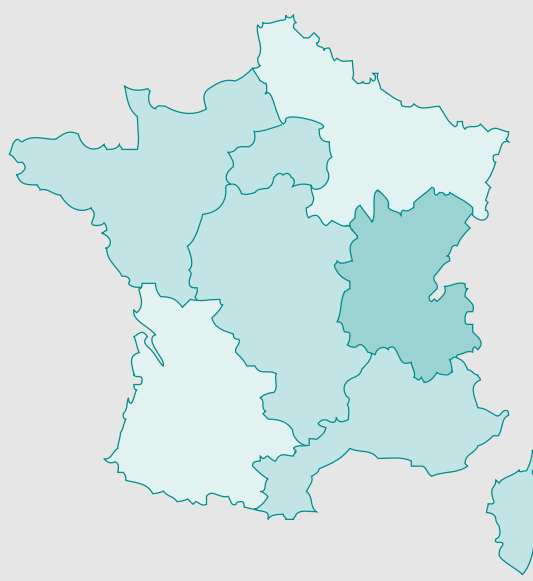
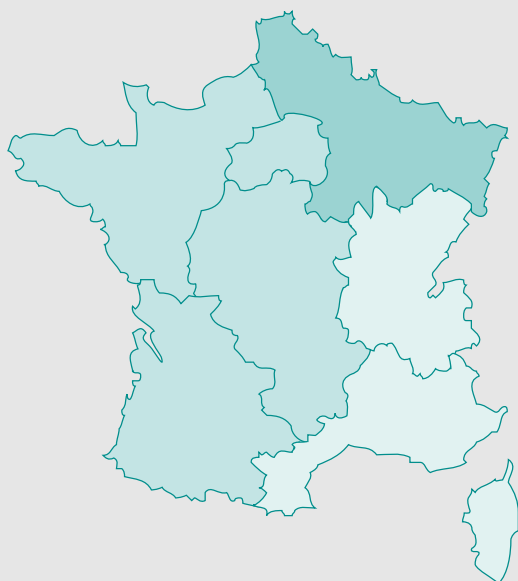
Les données observées, comme par exemple les coûts moyens de l'ordonnance dépendent de divers facteurs, prix du médicament, posologie, mais aussi de la fréquence de recours au médecin. Ainsi, un coût élevé dans une région peut s'expliquer par un nombre annuel de séances de médecin plus faible que la moyenne avec des durées de prescription nécessairement plus longues.

Par ailleurs, les informations sur la pharmacie relevées dans ces enquêtes ne représentent en aucun cas des dépenses totales de pharmacie puisqu'elles ne concernent que la prescription et ne prennent en compte ni l'auto-consommation, ni les prescriptions qui ne sont pas acquises par les patients.

Indices à âge et sexe comparables de la prescription de traitements cardio-vasculaires

Nombre de prescriptions pour 100 séances

Coût par ligne



Indice < 0.9

0.9 ≤ Indice ≤ 1.1

Indice > 1.1

Guide de lecture : dans le Centre-Est, le coût par ligne de traitement de l'appareil cardio-vasculaire est supérieur de plus de 10 % à la moyenne nationale, à structure comparable.

Source : CREDES
Données : EPPM - IMS France

Plus grande fréquence de prescription chez les généralistes au Nord et à l'Est

A âge et sexe de patients comparables, l'analyse régionale des prescriptions par classe thérapeutique montre des contrastes importants.

Ainsi, dans la région Nord, on relève, chez les généralistes, une fréquence de prescription particulièrement importante pour la quasi totalité des classes thérapeutiques à l'exception des anti-infectieux et des hormones. L'écart à la moyenne, en termes de nombre de lignes, est au minimum supérieur de 12 % pour les psychotropes et atteint 42 % pour les produits à usage dermatologique.

Ce dernier résultat s'explique par un recours plus fréquent aux généralistes pour certaines pathologies en raison d'un "déficit" relatif de certains spé-

cialistes dans cette région. A cela s'associent des modalités de traitement différentes et en particulier un plus grand nombre de médicaments par maladie. Cette région se caractérise également par des prix par boîte inférieurs à la moyenne, une durée de prescription plus courte et par conséquent un coût par ligne plus faible pour la grande majorité des classes thérapeutiques.

A l'image des généralistes de la région Nord, ceux de la région Est prescrivent plus de lignes que la moyenne, pour une durée plus courte, et donc pour un coût par ligne inférieur à la moyenne.

A l'opposé, les généralistes de la région Centre-Est prescrivent moins de lignes, mais sur des durées plus longues. De ce fait, les coûts par ligne sont beaucoup plus élevés que la moyenne : les écarts à la moyenne sont supérieurs à 30 % pour 7 classes thérapeutiques et notamment pour les antidiabétiques et les traitements de l'appareil cardio-vasculaire.

Deux fois plus de psychotropes chez les chômeurs

L'influence de la catégorie socioprofessionnelle et de l'activité sur l'état de santé se traduit naturellement sur les prescriptions des médecins généralistes. Les effets les plus marquants concernent les psychotropes et les antidiabétiques dont la prescription, en nombre de lignes, est nettement plus fréquente que la moyenne chez les chômeurs. Plus précisément, citons les écarts les plus importants, relevés pour les principales classes thérapeutiques prescrites par les généralistes :

- les médicaments à visée cardio-vasculaire sont plus souvent prescrits pour les agriculteurs (+19 %) et les chômeurs (+13 %) que pour les cadres (-14 %) et les professions intermédiaires (-10 %) ;
- les psychotropes sont moins prescrits chez les cadres (-11 %), les agriculteurs (-16 %) et les artisans (-21 %) que pour les chômeurs (+200 %) ;

- les traitements de l'appareil locomoteur sont plus fréquemment prescrits pour les ouvriers (+20 %) que pour les cadres (-14 %) et les chômeurs (-17 %) ;
- de même, les médicaments du système nerveux central (principalement des antalgiques) figurent plus souvent sur les ordonnances des ouvriers (+11 %) que sur celles des cadres (-15 %) ;
- les anti-infectieux à l'inverse sont nettement plus prescrits pour les cadres (+17 %), les artisans commerçants (+12 %) et les membres des professions intermédiaires (+8 %) que pour les chômeurs (-14 %) et les ouvriers (-13 %) ;
- les médicaments à visée dermatologique, fréquents chez les chômeurs (+11 %) et les ouvriers (+17 %) sont moins utilisés pour les agriculteurs (-14 %) ;
- enfin, les antidiabétiques dont la fréquence de prescription est globalement faible mais pour lesquels existent des écarts non négligeables entre professions avec une faible prescription pour les agriculteurs (-16 %) et les cadres (-21 %) et une prescription plus importante chez les artisans (+19 %) et les chômeurs (+55 %).

Conclusion

Les facteurs explicatifs de l'augmentation des dépenses de pharmacie constatée en France depuis de nombreuses années sont multiples. Cette enquête auprès des médecins permet de faire le point sur certains d'entre eux. La principale évolution concerne le prix unitaire moyen d'une spécialité pharmaceutique qui a été multiplié par 1,8 en 10 ans, en raison principalement du déplacement de la prescription vers de nouvelles spécialités plus onéreuses. La fréquence de prescription ainsi que le nombre de conditionnements par ordonnance ont subi quant à eux une légère augmentation, tandis que le nombre de lignes prescrites est stable depuis 1983, aux alentours de 2,9 par ordonnance.

En dehors des facteurs liés à l'ordonnance du médecin, et qui seuls sont analysés dans ce travail, l'augmentation du nombre annuel de séances de médecin par personne est bien entendu à prendre en compte pour l'analyse de la croissance des dépenses de pharmacie. Il est en effet passé de 5,2 en 1981 à 6,4 en 1991.

Outre ces données générales sur la prescription pharmaceutique, cette étude met en évidence l'influence majeure de 5 variables sur la prescription des mé-

decins : l'âge du patient, sa situation professionnelle, la région d'exercice du médecin, le lieu de la séance et le fait de rencontrer le médecin pour la première fois. Certaines de ces variables, comme la région d'exercice sont le reflet de différences de pratiques entre médecins. Mais la plupart de ces variables reflètent de manière plus ou moins implicite l'état de santé des patients, premier moteur de la consommation médicale.

Pour en savoir plus

- La prescription pharmaceutique des médecins libéraux, en 1994. Ph Le Fur, A. Le Pape, C. Sermet, CREDES, Janvier 1998, n° 1212

Voir aussi

- Clientèle et motifs de recours en médecine libérale, France 1992. F. Aguzzoli, Ph Le Fur, C. Sermet, CREDES, Mars 1994, n°1008 et 1008 bis
- Les références médicales opposables, Impact sur la prescription pharmaceutique. Ph Le Fur, C. Sermet, CREDES, 1996, n° 1116
- La consommation pharmaceutique, évolution 1970, 1980, 1991. Th Lecomte, CREDES, 1994, n° 1030
- Deux décennies d'évolution des consommations médicales. P. Mormiche, Solidarité-Santé n° 1, 1994, p123-141.

6



BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer au CREDES - Service Diffusion - 1, rue Paul-Cézanne - 75008 Paris

Questions d'économie de la santé

300 FF par an (prix net)

- chèque joint
- paiement à réception de la facture

M. Nom : _____
 Mme Prénom : _____
 Mlle Fonction : _____
 Société : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Fax : _____